



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

D'importants travaux, liés notamment à la sécurisation du secteur, seront opérés sur l'escalier situé entre le faubourg de la Gare et la rue de la Côte

Réhabilitation du cheminement piétonnier

La Ville de Neuchâtel et les propriétaires fonciers concernés ont le plaisir d'annoncer qu'une solution pour la réhabilitation du cheminement piétonnier sis entre le faubourg de la Gare et la rue de la Côte a été trouvée. L'accès sera à nouveau disponible au printemps 2015, à l'issue de conséquents travaux d'assainissement.

Le cheminement entre le faubourg de la Gare et la rue de la Côte est utilisé depuis des décennies par les piétons. Ce dernier a été fermé durant plusieurs mois en raison de la dangerosité que présentait le tronçon pour les utilisatrices et utilisateurs et de la responsabilité qu'encourrait le propriétaire de ce secteur, en raison de l'état dégradé des escaliers situés sur la partie supérieure du cheminement en particulier.

La Ville de Neuchâtel et le principal propriétaire ont collaboré étroitement pour trouver une solution pérenne tenant compte des contraintes locales difficiles et de la sécurité à garantir pour les usagers. En accord avec les autres propriétaires concernés, une servitude pour le passage public à pied sera inscrite au registre foncier, permettant ainsi de garantir l'usage par les piétons. En contrepartie, la Ville assurera l'entretien courant de ce passage (dénéigement, balayage,..).

Les travaux d'assainissement évalués à 124'000 francs dont une participation de quelque 26'000 par les privés, débuteront en février 2015 si les conditions météorologiques le permettent. Leur durée est estimée à trois mois. Outre l'assainissement, Viteos interviendra sur le réseau électrique et le réseau d'eau. Swisscom et Vidéo 2000 procéderont à divers travaux les concernant. Enfin, un éclairage public, qui faisait défaut jusqu'ici, sera installé.

Les parties se réjouissent de l'issue favorable trouvée à ce dossier dans un esprit constructif.

Neuchâtel, le 27 janvier 2015

Direction des infrastructures et énergies

Renseignements complémentaires:

Pascal Sandoz, directeur des Infrastructures et Energies, +41 (32) 717 72 03

**Antoine Benacloche, ingénieur communal
tél. +41 (32) 717 76 12**